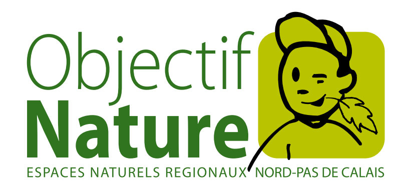


mode d'emploi



Objectif nature : un projet pédagogique préparé et adapté à chaque classe

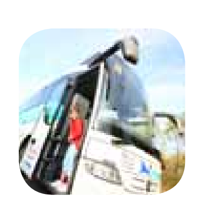
Tous les projets présentés dans ce catalogue ont été préparés avec les personnes qui vont accueillir votre classe. Ils reposent sur leurs capacités d'animation, les potentialités naturelles du site et ses commodités d'accueil. Ils répondent aux attentes pédagogiques des classes de l'école maternelle, élémentaire, des CLIS, des IME, des 6e SEGPA et des ULIS.
Chaque animation est prévue pour un niveau scolaire spécifique avec des modes d'apprentissage adaptés à l'âge des enfants.



Les préalables à connaître…

Chaque projet a été construit de façon à vivre une journée de pleine nature sur le terrain.
Les conditions pour prétendre à ce projet sont de plusieurs ordres :
- vous aurez accès (dans la limite du possible) à une animation proche du lieu de l'école, afin de limiter la fatigue liée au transport et son impact sur l'environnement.
- **vous et vos accompagnateurs devrez impérativement, pendant une demi-journée, participer à la préparation du projet le mercredi indiqué sur le catalogue** (le matin de 9h00 à 12h00 ou l'après-midi de 14h00 à 17h00).

Cette préparation permet d'avoir un contact privilégié avec l'animatrice ou l'animateur nature, et ce sera pour vous l'occasion d'échanger sur les particularités de vos élèves, les spécificités du projet… Vous recevrez ce jour-là toutes les informations, ferez le circuit, prendrez vos repères, mesurerez la part de l'animation dite autonome qu'il vous conviendra d'assurer avec les accompagnateurs. Vous recevrez également une documentation pour la classe.
Ce temps de « calage » est indispensable pour vous et pour l'animateur nature.
Il est aussi vivement conseillé pour les accompagnateurs (parents d'élèves ou assistant éducatif).



La journée d'animation : un rythme étudié…

Cette journée exceptionnelle débordera forcément du temps scolaire habituel afin d'atteindre les objectifs et de profiter pleinement de cette « leçon » d'éducation à l'environnement.
Vous serez en activité pendant les heures indiquées sur le catalogue.
Un autocar a été réservé par Espaces naturels régionaux pour vous amener et vous reprendre sur le site aux horaires fixés par les organisateurs (le transport vous est offert). Le transporteur vous communiquera les horaires à respecter impérativement.

Chaque sortie est placée sous la responsabilité des enseignants (BO n°7 du 23/09/1999). Sachez que l'accès en Belgique pendant le temps scolaire, nécessite une carte d'identité. N'inscrivez votre classe sur un projet belge qu'en étant certain d'avoir les cartes d'identité des élèves.

Objectif nature : une sortie de terrain



Il est nécessaire pour la demi-journée de préparation et pour le jour de la sortie nature, de prévoir une tenue adaptée au site et à la saison, ainsi qu'un casse-croûte suffisant pour une journée de plein air. À propos des déchets relatifs au pique-nique, voici quelques suggestions du CRIE d'Harchies à communiquer aux familles :

- emballer les sandwichs dans une boîte à tartines (pour éviter l'utilisation de papier en aluminium ou le plastique) ;
- prévoir une gourde ou une bouteille réutilisable (pour limiter les emballages à jeter) ;
- préférer un fruit de saison et/ou un morceau de cake (plutôt que plusieurs biscuits emballés individuellement).



Pour chaque animation, les meilleures conditions d'accueil ont été recherchées. Toutefois, il s'agit d'un travail sur le terrain nécessitant parfois de l'indulgence sur les commodités.

Une évaluation très utile



À l'issue de la sortie, vous recevrez un questionnaire qui nous permet d'évaluer chaque étape de la sortie, de la préparation jusqu'à son exploitation pédagogique. Cette évaluation nous permet également de reprendre chaque année le contenu des animations. En 2010, seulement 55 % des professeurs ont pris la peine de répondre au questionnaire.

Les animateurs déplorent les non-réponses et les responsables éducatifs souhaitent que ce retour fasse partie intégrante du projet, comme la préparation.

Pour 2011 nous attendons 100 % de réponses ! Le questionnaire est envoyé courant mai pour la première saison de sorties et courant octobre pour la deuxième saison.

Retrouvez l'évaluation sur : www.enrx.fr à la rubrique **écocitoyenneté.**



En 2011, Objectif nature permet à 1000 classes de s'inscrire gratuitement…

Si vous êtes dans le Hainaut :

500 classes du grand Hainaut (arrondissements d'Avesnes, Douai, Valenciennes, Cambrai, Parc naturel des Plaines de l'Escaut (B) et Parc naturel des Hauts-Pays (B)) pourront participer à Objectif nature 2011, grâce, notamment au financement INTERREG IV. Les classes de ce secteur intéressées par ce programme doivent s'inscrire auprès de leurs inspections de l'éducation nationale en janvier 2011.

Si vous êtes dans les Flandres, le Dunkerquois et Lille-Métropole :

250 classes de Lille-métropole, des Flandres et du Dunkerquois pourront s'inscrire auprès de leurs inspections courant janvier.

Si vous êtes dans le Pas-de-Calais :

250 classes du Pas-de-Calais peuvent s'impliquer dans ce programme. Il suffit qu'elles retirent, en janvier 2010, une fiche de vœux auprès de leurs inspections de l'éducation nationale ou sur le site www.enrx.fr

Inscrivez-vous en connaissance de cause. Chaque projet peut se dérouler au printemps ou en automne. Pour vous repérer dans le catalogue, vous avez la date de préparation qui est un indicateur sur la saison de l'animation mais aussi un repère graphique : une petite feuille verte pour les projets de printemps ( ), une marron pour les projets d'automne ( ) ou 2 feuilles pour ceux qui se déroulent au printemps et en automne.

Les dates des animations sont fixées par l'organisateur et ne pourront pas être changées.
Si votre demande est retenue, vous recevrez un courrier de confirmation. Il vous donnera la date de votre sortie, au printemps ou en automne, et vous rappellera la date de préparation (obligatoire). Il vous indiquera également les coordonnées de la classe avec laquelle vous partirez, il s'agira souvent d'une classe située dans un établissement proche.
Vous ne recevrez pas de courrier si vous n'avez pas été retenu.

Les critères de sélection sont définis par les organisateurs et particulièrement par les responsables de l'Éducation nationale. Ils prennent notamment en compte la proximité géographique du projet choisi ou proposé par l'inspection, le fait de ne pas avoir déjà fait bénéficié d'une sortie dans le cadre du cycle scolaire (en référence à l'EDD tout au long de la vie), l'adéquation entre le projet choisi et le projet de classe ou d'école, l'appartenance à un secteur d'éducation prioritaire, l'engagement dans la préparation et l'évaluation du projet…